

Charte d'engagements accession



1/ VOUS APPORTER UN HABITAT DE QUALITE ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

Nous nous engageons à veiller à la qualité d'usage et architecturale de nos programmes et à respecter les dernières normes thermiques et climatiques en vigueur

A cette date nos projets respectent les performances RE2020.

La totalité de nos opérations est certifiée par un organisme indépendant.

Nous intégrons dans la définition de nos projets l'ensemble des préoccupations de nos clients, notamment la question de la santé dans le logement en privilégiant les matériaux bio ou géo sourcés, non émetteur de COV.

2/ VOUS ACCOMPAGNER

Nos Conseillers Accession sont à vos côtés tout au long de votre projet d'accession. Ils vous accompagnent à votre rythme, vous guident dans vos choix, vous apportent toutes les informations préalables nécessaires, répondent à toutes vos questions, et vous accompagnent dans vos démarches de financement.

Nous vous conseillons sur l'entretien futur des installations techniques de votre logement.

Nous nous engageons à une réactivité accrue et à une transparence absolue dans les relations avec nos clients.

3/ VOUS DONNER ACCES

Grâce à votre accès client personnalisé sur notre extranet, vous pouvez suivre en toute autonomie l'avancée de votre dossier, depuis la signature du compromis jusqu'à l'acte authentique de propriété chez le notaire, ainsi que partager et consulter vos documents ou poser vos questions éventuelles.

Nous favorisons la digitalisation du parcours d'achat mais considérons que seule la relation humaine crée le lien de confiance permettant à notre clients un achat serein.

4/ VOUS INFORMER

Vous recevez à chaque grande étape de la construction une Newsletter personnalisée vous informant de l'avancée du chantier illustrée de photos prises sur site.

5/ VISITER ENSEMBLE

Nous vous convions, quelques semaines avant la livraison de votre logement, à une visite de fin de chantier organisée avec notre Service Construction, accompagné de votre Conseiller Vente. Vous pourrez ensuite à tout moment accéder à la visite virtuelle de votre logement.

6/ SECURISER VOTRE FUTUR

En cas d'aléas de la vie, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de racheter votre maison ou appartement à une valeur fixée dès votre contrat de vente et à vous proposer jusqu'à 3 offres de logement au sein de notre patrimoine locatif.

Nous vous offrons l'assurance Garantie Revente afin de sécuriser votre avenir.

7/ VOUS GARANTIR L'APRES-VENTE

Nous nous engageons à accuser réception de votre demande sous 48 heures et vous apporter une réponse sous 5 jours, ainsi que vous informer de l'avancée du traitement de votre demande et du suivi de l'intervention technique.

Nous organisons une rencontre avec vos voisins dans les 30 jours qui suivent votre emménagement.

10 mois après votre emménagement, nous vous proposons de venir vous rencontrer pour un bilan Qualité de Vie de vos premiers mois dans votre logement.

8/ VOUS AIDER A DEVENIR UN COPROPRIETAIRE AVISE

Notre Guide du Copropriétaire vous donne les clés pour mieux comprendre ce qu'est une copropriété et votre participation à sa vie courante.

Notre syndic social vous accompagne et vous propose ses services de gestion de copropriétés.

9/ FAIRE DE TOUS DES PROPRIETAIRES ZEN

Nous vous envoyons quelques mois après votre emménagement une enquête de satisfaction afin de mieux connaître vos impressions depuis notre tout premier contact, dans une recherche permanente d'amélioration de notre process Qualité.